

---

## **Politique d'accessibilité pour l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de handicap**

### **1. Introduction**

L'association ethnoArt s'engage à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et accessible à tou.te.s les apprenant.e.s, y compris c.elles.eux en situation de handicap. Notre objectif est de garantir l'égalité des chances et de favoriser la réussite de chacun.e, indépendamment de ses besoins spécifiques.

### **2. Nos engagements**

#### **2.1 Accessibilité des locaux**

- Nous avons mis en place une procédure de changement d'adresse dont les locaux sont conformes aux normes d'accessibilité en vigueur à la Maison de la Vie Associative du 20<sup>e</sup> (18 rue Ramus, 75020).
- La salle de formation ainsi réservée est équipée pour accueillir des personnes en fauteuil roulant.

#### **2.2 Adaptabilité des formations**

- Nous proposons des supports de cours adaptés (braille, gros caractères, format numérique accessible).
- Nos formatrices sont sensibilisées à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Nous mettons en place des aménagements spécifiques selon les besoins individuels (temps supplémentaire, pauses fréquentes, etc.).

## **2.3 Accompagnement personnalisé**

- Une référente handicap est désignée au sein de notre organisme.
- Nous réalisons un entretien individuel pour évaluer les besoins spécifiques sur demande de l'apprenant.e et à travers un formulaire de recueil des besoins.
- Nous collaborons avec des partenaires spécialisés pour offrir des solutions adaptées.

## **3. Processus d'accueil**

1. Prise de contact par mail et/ou par téléphone et identification des besoins
2. Évaluation des adaptations nécessaires
3. Mise en place des aménagements
4. Suivi régulier tout au long de la formation
5. Bilan et ajustements si nécessaire

## **4. Formation et sensibilisation du personnel**

- Toutes nos employées reçoivent une documentation et une sensibilisation sur l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Des mises à jour régulières sont organisées pour maintenir un haut niveau de compétence.

## **5. Partenariats et ressources**

Nos ressources :

- L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)
- Des associations spécialisées selon les types de handicap

## **6. Évaluation et amélioration continue**

- Nous sollicitons les retours de nos apprenants en situation de handicap.
- Notre politique d'accessibilité est revue annuellement pour garantir son efficacité et sa pertinence.

## **7. Contact**

Pour toute question ou demande spécifique, veuillez contacter notre référent handicap :

### **VEKHOFF Ludmilla**

Email : [ethnoart.ludmilla@gmail.com](mailto:ethnoart.ludmilla@gmail.com)

Téléphone : 07 85 51 96 89

L'association ethnoArt s'engage à faire de l'inclusion une priorité, assurant ainsi que chaque apprenant puisse développer son plein potentiel dans un environnement bienveillant et adapté.